



**Vallée Sud  
HABITAT**

Grand Paris

Clamart, le 13 SEP. 2024

**Mairie de Bagneux**  
57 avenue Henri Ravera  
92220 BAGNEUX

**A l'attention de Madame Caroline TEMO, Responsable de l'Action Foncière.**

N/Réf. : YC/AJ/2024/N°4991

**Objet : Acquisition par Vallée Sud Habitat de quatre logements et trois greniers – 1 avenue Henri Ravera et 2 rue de la République à Bagneux (92220).**

Madame,

Dans l'affaire notée en objet, je fais suite à nos divers échanges et à la réception de l'avis des Domaines en date du 28 août 2024.

Comme nous en sommes convenus, je vous précise notre capacité à acquérir les quatre logements (lots 3, 4, 6 et 9) et les trois greniers/combles (lots n°8, 10 et 11).

Pour cela, je proposerai au Président du Conseil d'Administration de Vallée Sud Habitat d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil d'Administration du 17 octobre 2024, l'acquisition par notre Office des quatre logements et des trois greniers/combles indiqués, au prix estimé par les Domaines dans leur avis du 28 août 2024, soit 855 000 euros :

- Lot 3, logement T2 au 1<sup>er</sup> étage : 44,30 m<sup>2</sup>,
- Lot 4, logement T4 au 1<sup>er</sup> étage : 95,30 m<sup>2</sup>,
- Lot 6, logement T2 au 2<sup>ème</sup> étage : 38,40 m<sup>2</sup>,
- Lot 9, logement T2 au 3<sup>ème</sup> étage : 25,20 m<sup>2</sup>,
- Lot 8, combles au 2<sup>ème</sup> étage : absence de mesurage carrez,
- Lot 10, combles au 3<sup>ème</sup> étage : 8,90 m<sup>2</sup>,
- Lot 11, combles au 3<sup>ème</sup> étage : 22,40 m<sup>2</sup>.

Nous sommes très honorés de la proposition d'acquérir que vous nous avez faite, et serons attachés à vous donner satisfaction.

Dans cette perspective, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes hommages.

**Yann CHEVALIER**  
Directeur Général